

AFECCOR.

Favoriser l'accès à l'épargne et au crédit des communautés pratiquant l'extraction d'or artisanale

The logo for IMPACT features the word "IMPACT" in a bold, white, sans-serif font. To the left of the text is a circular emblem with a green-to-yellow gradient and a dotted border.

IMPACT

Transformer la gestion des ressources naturelles
Renforcer le pouvoir d'agir des communautés



MISSION

IMPACT transforme la gestion des ressources naturelles dans les zones où la sécurité et les droits de la personne sont menacés. Nous analysons et concevons des approches de gestion des ressources naturelles dans une triple optique de renforcement de la sécurité, de développement et d'égalité.

Organisme indépendant sans but lucratif, IMPACT fait action commune avec des partenaires locaux pour réaliser un changement durable.



Le projet Autonomisation des femmes par l'épargne et le crédit communautaire responsable (AFECOR) permet aux femmes et aux hommes des communautés pratiquant l'extraction artisanale de l'or d'accéder à l'épargne et au crédit, et ce, afin de promouvoir l'entrepreneuriat et la sécurité.

IMPACT soutient les personnes pratiquant l'exploitation minière artisanale de l'or et les membres de leur communauté à fonder des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC). Leurs membres se réunissent régulièrement pendant une année pour placer leur argent dans l'épargne de leur association et prêter des fonds aux membres. Les intérêts versés sur les prêts viennent s'ajouter à la caisse commune. Ainsi, les économies des membres augmentent au fil du temps.

Le projet AFECOR fournit aux membres de l'association un espace sécurisant qui leur permet d'épargner et d'emprunter dans un contexte dépourvu des services financiers les plus élémentaires. Grâce au projet, les personnes pratiquant l'exploitation minière artisanale et les membres de la communauté s'affranchissent de leur dépendance aux réseaux de crédit informels et à risque, tout en œuvrant à renforcer la cohésion sociale. AFECOR promeut également le leadership et l'autonomisation économique des femmes au sein de leur foyer, des sites miniers artisanaux et de la communauté au sens large.

À travers le projet AFECOR, nous soutenons les services financiers communautaires au sein des populations pratiquant l'extraction minière artisanale de l'or et ce, afin de contribuer au développement et à la paix durables.



L'HISTOIRE DE RUTH

Ruth est membre d'une AVEC appuyée par le projet AFECCOR dans la province de l'Ituri, en République démocratique du Congo. Elle a souscrit plusieurs prêts au cours de l'année et a investi ses économies dans son entreprise agricole—produits alimentaires qu'elle vend sur des sites miniers et des villages autour. Son épargne lui a permis d'acheter un hectare de terres et d'investir dans son commerce dont le succès et la rentabilité se sont accrus. Ruth et son mari ont également participé aux séances de dialogue sur l'égalité des sexes. D'après elle, ces séances leur ont permis de collaborer davantage et ont ouvert le dialogue concernant des questions importantes au sein du foyer.

PILIERS DU PROJET AFECCOR



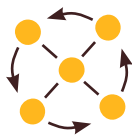
APPROCHE INTÉGRALE

Nous sommes convaincus qu'un changement durable et transformateur dans le secteur de l'extraction aurifère artisanale passe par le renforcement des capacités, l'investissement et une démarche axée sur les actrices et les acteurs locaux. Notre approche favorise les partenariats avec des exploitantes et des exploitants miniers artisanaux, des communautés et les administrations locales afin de renforcer l'appropriation locale du projet.



INNOVATION

Nous adoptons une approche fondée sur des renseignements factuels, sur une compréhension approfondie du contexte local, de solides études de cas et des évaluations et sur la cueillette systématique de données, qui sont analysées en temps réel afin d'adapter les interventions réalisées dans le cadre du projet et d'optimiser leurs effets.

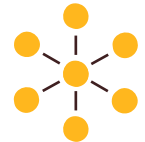


DURABILITÉ

Nous œuvrons à transformer la gestion de l'extraction minière artisanale de l'or dans les zones où la sécurité et les droits de la personne sont menacés et analysons les liens ignorés entre inclusion financière et conflit. Nous agissons avec pacifisme et prôtons la non-violence à l'échelle du projet et au sein des communautés dans lesquelles nous travaillons.

Nous misons sur une approche holistique pour transformer le secteur aurifère artisanal et envisageons les choses sous plusieurs angles. En augmentant l'accès à l'épargne et au crédit des communautés minières artisanales, nous franchissons un obstacle majeur à la formalisation du secteur. Pour les femmes et les groupes marginalisés il s'agit même d'un obstacle de taille, c'est pourquoi l'accès à l'épargne et au crédit constitue pour nous une priorité.

APPROCHE MULTIPARTITE



Nous repoussons les limites et sommes parmi les premiers à documenter la mise en œuvre du modèle des AVEC au sein des populations pratiquant l'extraction minière artisanale de l'or. Faciliter l'accès des communautés aux services financiers constitue à nos yeux un aspect essentiel de la formalisation du secteur, d'une chaîne d'approvisionnement transparente et de l'autonomisation des femmes pratiquant l'extraction artisanale.

INFORMATION FACTUELLE

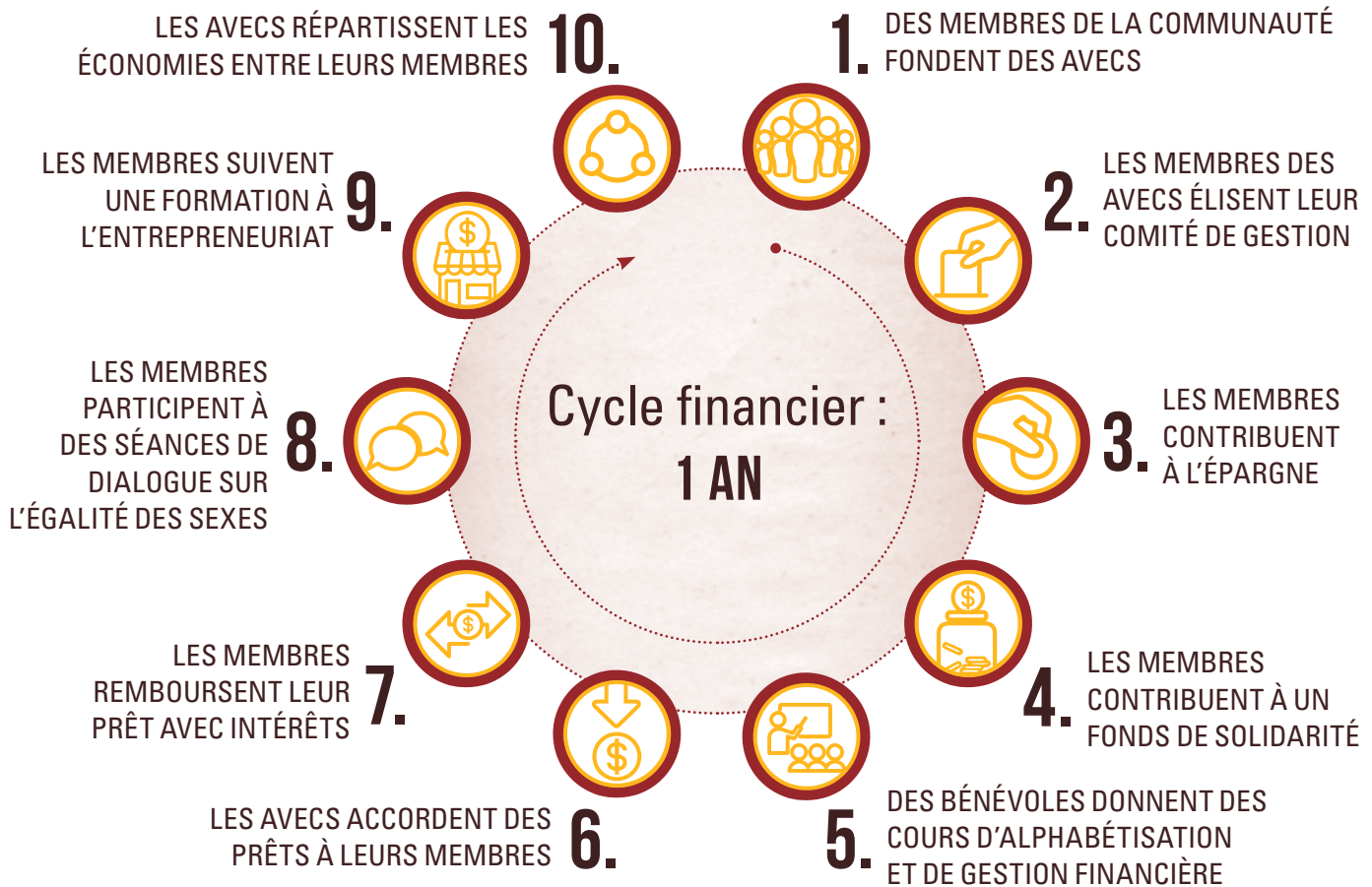


Notre solution est ancrée dans le développement, les droits de la personne et la promotion de la paix et met l'accent sur l'autonomisation économique des femmes. En renforçant les capacités au sein des communautés, nous garantissons que l'accès à l'épargne et au crédit ne dépend pas de donateurs, mais peut être agrandi et contribuer à un changement durable.

CONSOLIDATION DE LA PAIX



FONCTIONNEMENT DU PROJET AFECCOR



1. DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ FONDENT DES AVEC

Le projet AFECCOR est destiné à l'ensemble de la communauté, soit les femmes et les hommes pratiquant l'extraction artisanale ainsi que d'autres membres de la communauté minière artisanale. Chaque membre de la communauté choisit l'Association Villageoise d'Épargne et de Crédit (AVEC) qu'elle ou il souhaite intégrer, en s'appuyant sur des liens de confiance établis. Ainsi, la majorité des AVECs créées dans le cadre du projet AFECCOR sont mixtes. Les AVECs comptent chacune entre 20 et 35 membres.



2. LES MEMBRES DES AVEC ÉLISENT LEUR COMITÉ DE GESTION

Chaque AVEC est dirigée par un comité de gestion de huit personnes. Les membres des comités de gestion exercent diverses fonctions liées, notamment à la supervision, à la trésorerie ou à la surveillance des clés du coffre. Toutes les personnes siégeant au comité de gestion sont élues par les membres de l'AVEC. Dans le cadre des efforts du projet AFECCOR visant à promouvoir le leadership des femmes, les membres féminines sont fortement encouragées à participer et à occuper une place importante au sein des comités de gestion.

3. LES MEMBRES CONTRIBUENT À L'ÉPARGNE

Conformément au modèle traditionnel des AVECs, les membres versent une petite somme hebdomadaire dans l'épargne de leur association. L'argent est conservé dans un coffre rangé chez la trésorière ou le trésorier et protégé par un triple cadenas. Trois différents membres de l'AVEC détiennent les clés.

4. LES MEMBRES CONTRIBUENT À UN FONDS DE SOLIDARITÉ

Outre les économies hebdomadaires, les membres versent une modeste somme dans un fonds de solidarité géré séparément. Le fonds de solidarité est destiné à des dépenses imprévues pouvant affecter la stabilité financière des membres, comme des soins de santé, un enterrement, un incendie, un mariage ou une naissance. Les contributions au fonds de solidarité ne sont pas restituées. Le fonds fonctionne à la manière d'une assurance, chose rare dans les communautés rurales ou les contextes à haut risque.

5. DES BÉNÉVOLES DONNENT DES COURS D'ALPHABÉTISATION ET DE GESTION FINANCIÈRE

Afin d'assurer la durabilité et l'évolution du projet AFECCOR, son personnel forme des bénévoles issus de la communauté dans plusieurs domaines, notamment la gestion des AVECs, l'alphabétisation et les compétences financières. Les bénévoles ont pour rôle d'apporter du soutien à leurs AVEC respectives. Pour en garantir l'efficacité, chaque bénévole appuie au maximum trois

associations. Outre la formation donnée par le personnel du projet, les bénévoles se réunissent régulièrement pour échanger de l'information et des idées. Dans le cadre des efforts visant à promouvoir le leadership des femmes au sein du projet, celles-ci sont fortement encouragées à endosser le rôle de bénévole, à faire valoir leur statut dans les communautés et à renforcer leurs capacités.

Une fois que les membres de l'AVEC ont commencé à contribuer à l'épargne, elles et ils suivent des formations en alphabétisation de base et en numératie auprès des bénévoles. Les membres sont ainsi à même d'acquérir des compétences financières élémentaires. Des services de garde d'enfant sont systématiquement offerts durant les formations du projet AFECCOR, afin que tous les membres puissent participer sans contrainte.

6. LES AVECS ACCORDENT DES PRÊTS À LEURS MEMBRES

Une fois que les membres de l'AVEC ont accumulé suffisamment de capital, généralement après trois mois, les associations commencent à accorder des prêts à leurs membres, qui investissent dans leur commerce ou offre de services. Au moment de demander un prêt à son AVEC, la personne débitrice doit présenter son projet d'affaires et l'association doit l'approuver. L'échéance du prêt est courte (seulement quatre semaines), de sorte qu'un grand nombre de membres peut souscrire un prêt au cours du cycle financier d'un an. Par conséquent, la plupart des membres choisissent d'investir l'argent emprunté dans des projets qui offrent un rendement rapide du capital investi, par exemple la vente de denrées alimentaires comme l'huile de palme, les légumes, les fruits, le poisson et la viande.



50 ASSOCIATIONS ont économisé
plus de 45 000 \$ USD au cours de leur premier
cycle financier en **Republique democratique du Congo**.

Les membres d'une Association Villageoise d'Épargne et de Crédit dans la province de l'Ituri en RDC, se rencontrent dans leur communauté pour contribuer à la première épargne de leur groupe en décembre 2017. **Photo: Zuzia Danielski/IMPACT**

7. LES MEMBRES REMBOURSENT LEUR PRÊT AVEC INTÉRÊTS

Les membres remboursent leur prêt avec intérêts, ce qui génère un modeste profit pour l'épargne de l'AVEC. En règle générale, les taux d'intérêt mensuels des prêts se situent entre 5 % et 20 % et sont établis par chaque association. Dans ce projet, toutes les AVECs ont établi le taux d'intérêt mensuel à 10 %, afin de faciliter la tenue des comptes.

8. LES MEMBRES PARTICIPENT À DES SÉANCES DE DIALOGUE SUR L'ÉGALITÉ DES SEXES

Une série de dialogues sur l'égalité des sexes est destinée aux membres des AVECs et à leur partenaire de vie. Animées par des bénévoles de la communauté formés par le personnel du projet, les séances sont axées sur la stabilité financière et l'établissement du budget au sein du foyer, ainsi que sur la communication et la négociation au sujet des finances. Des thèmes liés au rôle de chaque sexe, à la stigmatisation et à la violence sont intégrés aux séances. Au fil des ateliers, les participantes et les participants discutent de leurs propres comportements et opinions concernant la prise de décisions financières au sein du ménage, des contributions des femmes au foyer et des solutions permettant d'affirmer son pouvoir sans passer par la violence domestique. Les séances visent à transformer les dynamiques sociales pour que les femmes puissent faire valoir leurs priorités et contribuer en toute sécurité aux décisions qui les touchent, elles et leur famille.

9. LES MEMBRES SUIVENT UNE FORMATION À L'ENTREPRENEURIAT

Dans le cadre de ses efforts visant à préparer les membres des AVECs à la répartition des économies

au terme du cycle financier, le projet AFECOR offre une formation à l'entrepreneuriat. La formation s'appuie sur la méthode CEFE (*Competency-based Economies through Formation of Entrepreneurs*), axée sur l'acquisition de compétences en entrepreneuriat et en gestion dans le cadre d'un programme participatif et pratique, conçu pour des adultes au sein de populations analphabètes. Consacrée à l'entrepreneuriat individuel, la formation CEFE dote les personnes de compétences en affaires et de connaissances qui leur permettront de démarrer ou de développer une entreprise dans le secteur minier artisanal.

Le projet AFECOR forme des représentantes et des représentants d'organismes non gouvernementaux locaux et communautaires à la méthode CEFE à des fins de renforcement des compétences à l'échelle locale et de durabilité. Les formatrices et les formateurs locaux donnent ensuite aux membres des AVECs des formations d'une semaine consacrées à l'acquisition de compétences, au développement d'une source de revenus diversifiée et fiable et à la création de commerces prospères au sein de leurs communautés. Les participantes et les participants établissent des plans d'affaires en fonction de leurs champs d'intérêt, de leurs compétences et de leur estimation de l'offre et de la demande sur le plan local.

10. LES AVECS RÉPARTISSENT LES ÉCONOMIES ENTRE LEURS MEMBRES

Les AVECs distribuent à leurs membres l'intégralité des économies au terme de chaque cycle financier, soit généralement tous les 12 mois. La répartition comprend tous les intérêts accumulés, versés au prorata de l'épargne de chaque membre. Les membres de l'AVEC ont ensuite la possibilité d'investir leurs économies dans une entreprise naissante ou active, tout en se constituant une nouvelle épargne au cours du cycle financier suivant.



GRÂCE À LA FORMATION offerte dans le cadre du projet AFECOR, les femmes ont déclaré avoir **acquis de nouvelles compétences en affaires**, notamment en matière de connaissances financières, d'entrepreneuriat, et plus encore. Plus de **300 FEMMES** ont suivi une formation et ont déclaré se sentir **plus en confiance pour gérer un commerce avec succès.**

Dans le cadre du projet AFECOR en RDC, des bénévoles communautaires sont formés pour animer des sessions de dialogue sur l'égalité des sexes, axées sur le bien-être financier et la budgétisation des ménages, en défiant des stéréotypes sexuels. **Photo: Job Bahati/IMPACT**

L'ACCÈS AU SOUTIEN FINANCIER CONTRIBUE À LA TRANSPARENCE AU SEIN DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ET À L'ÉGALITÉ DES GENRES

On estime que 40 millions de personnes pratiquent l'extraction minière artisanale et à petite échelle dans le monde. Pourtant, la vaste majorité de ces personnes travaillent de façon informelle et hors de tout cadre légal.

Dans les communautés pratiquant l'extraction aurifère artisanale, l'or sert souvent de monnaie d'échange pour subvenir à des besoins fondamentaux, financer de petits commerces et l'exploitation de sites miniers, souvent dans des conditions défavorables. C'est ce qu'on appelle communément l'économie de l'or.

Substitut de la monnaie de papier, l'or est souvent privilégié pour le blanchiment d'argent et le commerce illicite. Minerais de grande valeur pratique à transporter, il fait facilement l'objet de contrebande et expose les personnes pratiquant l'extraction minière artisanale au commerce illicite, aux réseaux criminels, à la corruption et à la violence.

La prédominance de réseaux de crédit informels et prédateurs est renforcée par l'absence d'institutions bancaires au sein des communautés pratiquant l'extraction minière d'or artisanal.

Selon la Banque mondiale, 26 % de la population de la République démocratique du Congo dispose d'un compte en banque. Sur le territoire de Mambasa, où le projet AFECCOR a été mis en œuvre, seuls 1 % des exploitantes et 3 % des exploitants de mines ont un compte en banque.

L'absence totale ou l'offre limitée de services financiers au sein des communautés minières artisanales peut être attribuée à de nombreux risques de crédit, notamment :

- l'isolement de la région, qui rend les services peu rentables;
- le statut précaire, informel, voire illégal des exploitantes et exploitants de mines;
- le manque de garanties sociales ou matérielles telles que des terres;
- l'incertitude quant au retour sur investissement : les exploitantes et exploitants de mines manquent de compétences financières, commerciales et géologiques ou de matériel qui leur permettraient de déterminer la quantité et la valeur des ressources d'un site donné.

Toute combinaison de ces facteurs peut constituer un obstacle réel ou perçu à la capacité de remboursements, et ainsi décourager des institutions financières de collaborer avec les personnes pratiquant l'extraction minière artisanale et leurs communautés.

Par conséquent, les institutions financières comme les banques ne s'aventurent pas dans les communautés minières rurales. Les réseaux prédateurs en profitent donc pour proposer aux exploitantes et aux exploitants de mines des prêts remboursables en or à des conditions défavorables. L'absence de services financiers formels dans les communautés minières artisanales constitue donc un obstacle majeur à la formalisation du secteur minier artisanal, à la traçabilité ou à la légalité de la chaîne d'approvisionnement.

Dans ces communautés, les femmes qui souhaiteraient contracter un prêt pour démarrer une activité génératrice de revenus ou développer leur entreprise se trouvent souvent fortement désavantagées en raison de leur genre et ne disposent d'aucun accès au crédit ou n'y ont accès que moyennant des conditions gravement défavorables, comme des intérêts élevés.

Des modèles de microfinance ont été implantés avec succès partout dans le monde, particulièrement dans le secteur agricole. Ces modèles ont rarement été mis à l'essai au sein des communautés minières artisanales. Le projet AFECCOR est l'une des premières études de cas documentées de la mise en œuvre du modèle des AVECs dans ces communautés, et le premier à promouvoir l'autonomisation des femmes dans le secteur minier artisanal par le fait même.



Une bénévole communautaire en RDC anime une session de dialogue sur l'égalité des sexes à Mambasa dans le cadre du projet AFECCOR. **Photo: Job Bahati/IMPACT**

MISE À L'ESSAI D'UN MODÈLE : PERMETTRE AUX COMMUNAUTÉS PRATIQUANT L'EXTRACTION MINIÈRE DE L'OR ARTISANAL EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO D'ACCÉDER À L'ÉPARGNE ET AU CRÉDIT

En mars 2017, le projet AFECCOR a été lancé dans la province de l'Ituri, située dans le nord-est de la République démocratique du Congo. Il s'agit de l'une des premières études de cas documentées de la mise en œuvre du modèle des AVECs au sein des communautés pratiquant l'extraction minière artisanale de l'or.

Plus de 1400 femmes et hommes issus de 14 sites miniers artisanaux et des communautés voisines du territoire de Mambasa ont pris part au projet. Cinquante AVECs, dont le cycle financier allait de décembre 2017 à novembre 2018, ont été créées. Grâce à une épargne mensuelle moyenne de 3,13 \$ US par membre, les 50 associations ont économisé au total de plus de 45 000 \$ US durant l'année.

Au cours de l'année, 1200 prêts ont été accordés, la plupart du temps à des fins d'investissement dans des entreprises naissantes ou en activité vouées au commerce de denrées courantes comme l'huile de palme, le manioc, les fruits, le poisson et la viande. Les intérêts perçus sur les prêts ont généré un taux de rendement moyen de 17 %. Le projet a été couronné de succès : 98 % des prêts ont été remboursés, et seule une association a enregistré des crédits qui n'ont pas été remboursés.

En outre, les femmes ont tiré pleinement avantage des possibilités de crédit offertes par leur AVEC. Si 52 % des hommes participant au projet ont souscrit des prêts, 110 % des femmes ont saisi cette chance, ce qui signifie que de nombreuses femmes ont contracté un second prêt au cours du premier cycle.

L'épargne doit être constituée uniquement d'argent comptant, et ce, afin de réduire le recours à l'économie basée sur l'or. Au terme du premier cycle financier, 70 % des femmes et 57 % des hommes ayant pris part au projet ont déclaré utiliser maintenant plus l'argent que l'or dans leurs transactions quotidiennes.

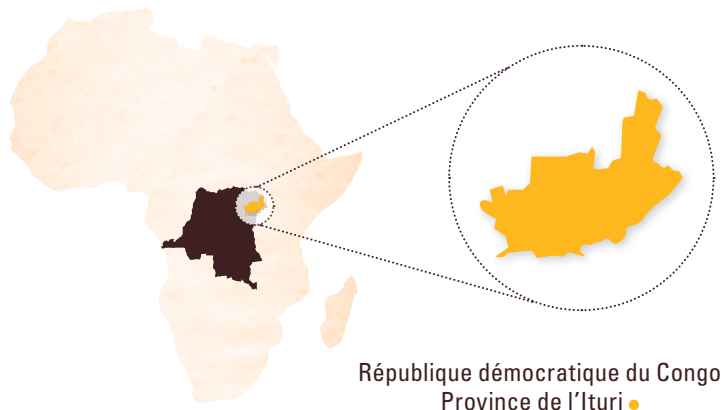
En plus de l'épargne hebdomadaire, les membres d'AFECCOR ont versé de l'argent dans un fonds de solidarité géré séparément, visant à couvrir les situations d'urgence. Si les femmes et les hommes ont contribué à égalité de parts, 67 % des femmes ont profité de ce fonds, contre seulement 33 % des hommes. Le plus souvent (dans 77 % des cas), l'argent a servi à payer des frais médicaux lorsqu'une ou un membre de l'association était malade.

En novembre 2018, 94 % des femmes et 92 % des hommes adhérant à des AVECs ont signalé une nette amélioration de la cohésion sociale au sein de leur environnement immédiat au cours des six mois précédents. Interrogés quant au principal avantage d'intégrer une AVEC, la majorité des hommes ont évoqué en priorité la solidarité au sein de l'association.

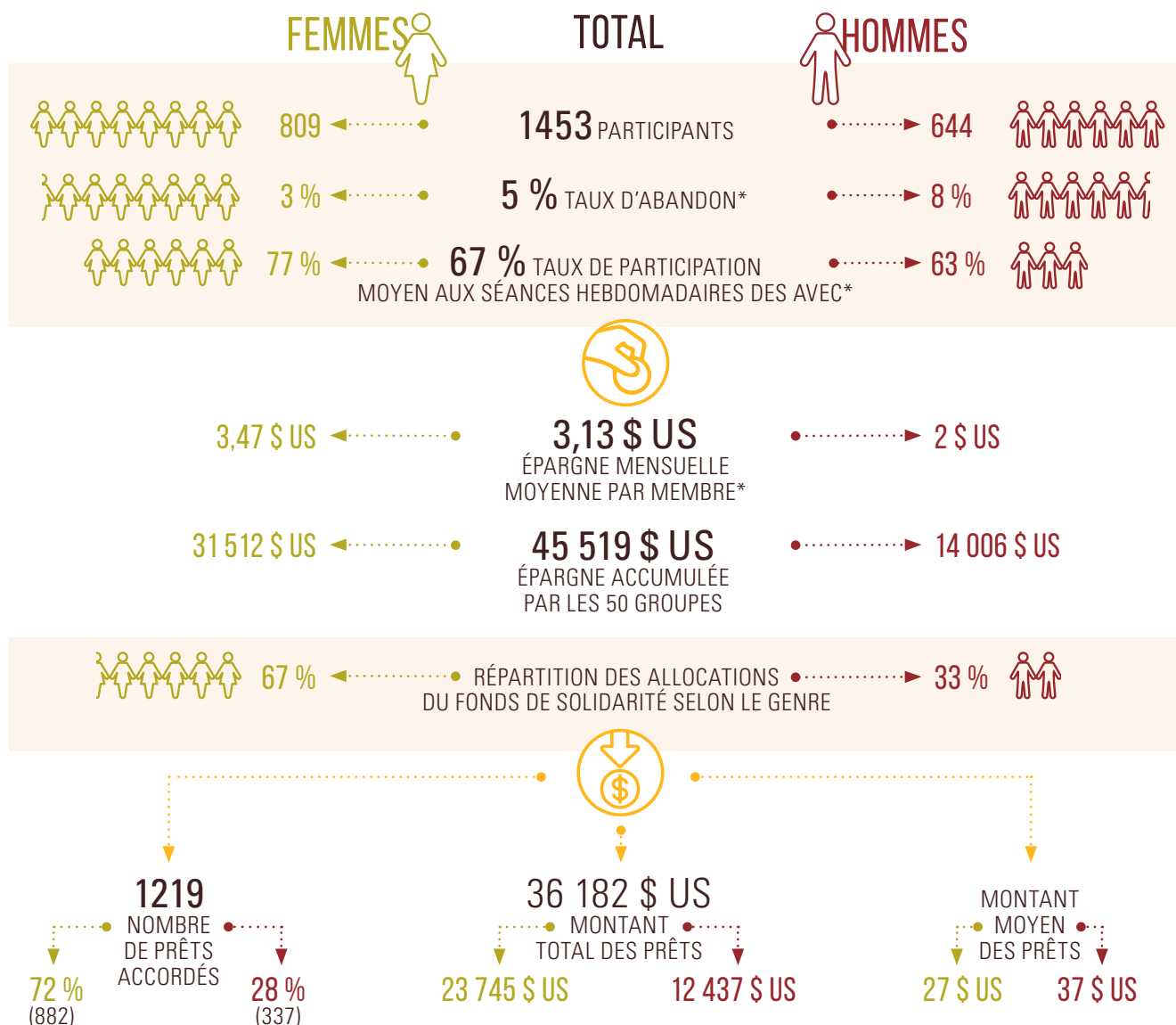
Quelque 1700 participantes et participants au projet AFECCOR et leurs partenaires ont assisté à huit séances de dialogue sur l'égalité des sexes consacrées à la stabilité financière et au budget familial. Plus de 300 femmes ont suivi des formations en entrepreneuriat afin d'appuyer de nouvelles activités entrepreneuriales.

Le projet s'est révélé à la fois durable et adaptable. Au terme du premier cycle financier, 48 groupes sur 50 ont poursuivi leurs activités et entamé un second cycle financier sans le soutien direct d'IMPACT. En outre, 20 nouveaux groupes se sont formés et sont appuyés à titre bénévole par des membres des groupes initiaux.

Le projet AFECCOR en République démocratique du Congo a bénéficié du soutien financier du European Partnership for Responsible Minerals (EPRM).



RÉSULTATS DU PREMIER CYCLE FINANCIER D'AFECOR



Les chiffres cumulés sont extraits des registres de chaque association et correspondent à des moyennes et à des montants pour la période allant de décembre 2017 à septembre 2018, à l'exception des chiffres marqués d'un (*), pour lesquels le calcul prend fin en mai 2018.



LE PROJET a fait preuve de durabilité
 car **48 GROUPES** ont entamé un deuxième cycle financier. En plus, **20 NOUVELLES AVECS** ont vu le jour et ont été encadrées par des membres d'associations existantes.

Après avoir vu les autres membres de leur communauté faire croître leur épargne, 20 nouvelles AVECS ont lancé leur premier cycle financier en mars 2019 dans la province d'Ituri. Ces groupes ont reçu des caisses d'argent, des calculatrices et d'autres matériels.

Photo: Zuzia Danielski/IMPACT



L'HISTOIRE DE NICLETTE

Niclette tient un petit commerce de poisson dans une communauté aurifère dans la province de l'Ituri, en République démocratique du Congo. Dans le cadre du projet AFECOR, elle a intégré une AVEC et a commencé à verser une modeste somme d'argent dans l'épargne de l'association chaque semaine. Elle a effectué plusieurs emprunts au cours de l'année afin d'investir dans son commerce. À la fin de l'année, elle a acheté une chèvre avec ses économies, un investissement important pour sa famille. Elle affirme que la formation en entrepreneuriat qu'elle a suivie lui a permis d'acquérir des connaissances et des capacités de calcul du capital et des revenus qui ont contribué au succès de son commerce.

COMMENT LE PROJET AFECCOR SOUTIENT LES COMMUNAUTÉS MINIÈRES ARTISANALES

NOUS FAVORISONS L'ACCÈS SÛR ET ÉQUITABLE AUX PRÊTS

En fournissant un lieu sûr pour accéder à l'épargne et au crédit, nous donnons aux membres des AVECs la possibilité de réduire leur recours aux réseaux informels ou prédateurs d'octroi de crédit. Le taux d'intérêt est transparent et déterminé par les membres de l'association. Les membres peuvent utiliser leur prêt pour investir dans des entreprises naissantes ou en activité comme des commerces de denrées alimentaires ou de vêtements. Les membres peuvent en outre se servir de leur prêt pour acquitter des dépenses de base, comme des frais de scolarité.

En République démocratique du Congo, les participantes et les participants au projet AFECCOR ont déclaré qu'au terme du premier cycle financier, en novembre 2018, 87 % de leurs prêts provenaient de leur AVEC, ce qui témoigne d'une nette réduction du recours aux réseaux informels de crédit.

NOUS RENFORÇONS LA RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE DES COMMUNAUTÉS

En plus de leur épargne hebdomadaire, les membres d'AFECCOR versent une modeste somme dans un fonds de solidarité géré séparément, afin de parer à toute urgence. Le fonds de solidarité contribue à la résilience économique des membres de la communauté. En République démocratique du Congo, dans 77 % des cas, le fonds a servi à payer les soins médicaux de membres de l'AVEC tombés malades. Les membres, après avoir vu un médecin ou s'être procuré des médicaments, ont ainsi pu reprendre leur activité économique plus rapidement.

NOUS CONSOLIDONS LA CONFIANCE ET LA SOLIDARITÉ AU SEIN DES COMMUNAUTÉS TOUCHÉES PAR LES CONFLITS

Les associations d'épargne communautaire sont une institution sociale. Leurs membres choisissent leur association en fonction de liens de confiance déjà établis. À mesure que les membres se réunissent chaque semaine, échangent des idées et des préoccupations et assurent mutuellement leur sécurité financière en cas d'urgence, leur confiance réciproque grandit.

Au cours du premier cycle financier, en République démocratique du Congo, les participantes et les participants au projet AFECCOR ont affirmé que la solidarité au sein du groupe constituait l'un des principaux avantages de l'adhésion à une AVEC. Qui plus est, au terme du cycle

financier, 94 % des femmes et 92 % des hommes ont constaté un renforcement de la cohésion sociale dans leur entourage proche au cours des six mois précédents.

NOUS PRIVILÉGIONS L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES

Les AVECs sont un modèle reconnu pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes. Dans le cadre du projet AFECCOR, le leadership des femmes constitue une priorité, comme en témoignent les comités de gestion dirigés par des femmes et les femmes bénévoles issues de la communauté. Les séances de formation, notamment les formations en entrepreneuriat et les séances de dialogue sur l'égalité des sexes, favorisent à la fois l'acquisition de capacités, le changement social et l'égalité des genres au sein des communautés.

En République démocratique du Congo, le projet AFECCOR a démontré que le modèle des AVECs peut accroître l'autonomisation économique des femmes. Les femmes étaient majoritaires dans 80 % des comités de gestion et comptaient pour 65 % des bénévoles communautaires. Plus assidues aux réunions hebdomadaires, elles ont versé à l'épargne de leur association des contributions qui, en moyenne, étaient supérieures de 73 % à celles des membres masculins et profité presque trois fois plus souvent que les hommes de cette nouvelle source de crédit.

NOUS RÉDUISONS LE RECOURS À L'OR COMME MONNAIE D'ÉCHANGE

La création d'associations d'épargne au sein de communautés pratiquant l'extraction aurifère artisanale, surtout si elle accompagne des démarches plus traditionnelles de formalisation du secteur, peut se traduire par une réduction du recours à l'or comme monnaie d'échange et par une augmentation de la quantité d'or dans les chaînes d'approvisionnement légales. Les membres de l'association sont encouragés à échanger l'or qu'elles et ils ont extrait : seul l'argent est accepté à titre d'épargne dans le cadre du projet AFECCOR. Ainsi, la demande d'argent comptant s'accroît. En outre, les membres ont dorénavant à leur disposition une nouvelle source de crédit et n'ont plus besoin de se tourner vers des acteurs potentiellement hors la loi.

Au terme du premier cycle financier, 70 % des femmes et 57 % des hommes ayant participé au projet AFECCOR ont déclaré utiliser davantage d'argent comptant qu'auparavant dans leurs transactions quotidiennes.



Photos : Zuzia Danielski/IMPACT

Page couverture et page 12:

Une bénévole communautaire offre des cours d'alphabétisation et de calculs financiers aux membres de son l'Association Villageoise d'Épargne et de Crédit (AVEC), dans le cadre du projet AFECCOR dans la province de l'Ituri.

Page 1 :

Le trésorier d'une AVEC dans la province d'Ituri enregistre la contribution d'un membre du groupe lors de leur réunion hebdomadaire en décembre 2017.

Photo de la 4e de couverture :

Une membre d'une AVEC dans la province de l'Ituri en RDC compte la contribution apportée par les membres de son groupe lors de leur réunion hebdomadaire en décembre 2017.





IMPACT

Transformer la gestion des ressources naturelles
Renforcer le pouvoir d'agir des communautés

600-331 Cooper, Ottawa, Ontario K2P 0G5 Canada | Tél +1-613-237-6768
www.impacttransform.org

